

## Statistiques basées sur les données du rapport annuel 2018-2019 Chaudière-Appalaches

### Prêts agricoles et forestiers pour l'année 2018-2019

- 806 prêts
- Valeur de 284,7 millions de dollars

### Appui financier à la relève pour l'année 2018-2019 <sup>1</sup>

- 95 personnes

### Assurance récolte 2018

- 2 004 clients assurés
- Indemnités de 9,8 millions de dollars

### Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) <sup>2</sup>

- 1 476 clients assurés
- Compensations de 61,2 millions de dollars

### Programme Agri-stabilité 2017 <sup>3</sup>

- 2 475 participants
- Paiements de 4,4 millions de dollars

### Programme Agri-investissement 2017 <sup>4</sup>

- 3 600 participants
- Contributions gouvernementales de 5,5 millions de dollars

### Programme Agri-Québec 2017 <sup>4 5</sup>

- 2 881 participants
- Contributions gouvernementales de 8,3 millions de dollars

### Programme Agri-Québec Plus 2017 <sup>3 5</sup>

- 1 816 participants
- Paiements de 950 000 dollars

---

<sup>1</sup> Personnes ayant rendu une entreprise admissible à une subvention à temps plein et partagé, en vertu du Programme d'appui financier à la relève agricole.

<sup>2</sup> Année d'assurance 2017-2018 pour les productions végétales et année d'assurance 2018 pour les productions animales. Ces données tiennent compte de l'arrimage entre le programme ASRA et le programme Agri-stabilité.

<sup>3</sup> Les paiements relatifs aux dossiers dont le traitement n'était pas terminé au moment de produire le rapport annuel ont fait l'objet d'une estimation.

<sup>4</sup> Les contributions gouvernementales relatives aux dossiers dont le traitement n'était pas terminé au moment de produire le rapport annuel ont fait l'objet d'une estimation.

<sup>5</sup> Seules les entreprises ayant des produits admissibles sont considérées comme des participants.